



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de CERISIERS

4.2.5.1 Document graphique

Nord de la commune au 1/5 000ème

Plan n°4.2.5.1 <i>Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : le 20/08/2019</i> <i>Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 28/05/2021</i>  INITIATIVE Aménagement et Développement Adresse : 4, Passage Jules CÉSaire - 70500 SOISSON Tél : 03 81 75 46 47 Fax : 03 81 75 13 08 contact@initiative-70.com Agence de Services Tél : 03 81 81 23 23 - www.agence-sd.com	RÉVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES À JOUR  0 50 100 150 200 250 m * Origine données IGN, OSM, Copie de plan cadastre, 2012 Voir également schéma en annexe 2019
---	--

Légende de la commune concernée :

- Limite de la commune concernée
 Limite de zones et de secteur
 Zone urbaine ou à urbaniser, voir plans au 2000

ZONES AGRICOLES

A Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Acor Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Nf Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur

Ncor Secteur de la zone N en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

-  Emplacements réservés et numéro d'opération
-  Liaisons douces à conserver ou à valoriser
-  Bâtiment agricole existant
-  Bâtiment pouvant changer de destination
-  Espaces boisés classés

Captages et périmètres :

- Périimètre de protection immédiat
 Périimètre de protection rapproché

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23.

-  Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données communale et IAD)
-  Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
-  Puits / Lavoir / Fontaine
-  Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture
-  Cours d'eau, fossé, mare, étang
-  Vergers de production (V1)
-  Vergers au sein du village (V2)
-  Bois, haies, bosquets
-  Milieux humides (données DREAL)

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

- > - Axe de ruissellement

Zone inondable (Etude IPSEAU)
- - - - - Aléa faible

- - - - - Alésa faible
 - - - - - Alésa moyen
 - - - - - Alésa fort

Commune	Identifiant	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
Cerisiers	5-1	Espace à végétaliser/ Tampon par rapport à la déchetterie	Commune de Cerisiers	567
Cerisiers	5-2	Bassin de rétention	Commune de Cerisiers	9092

